



**LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
du jeudi 23 janvier 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le comité syndical du SMICTOM, légalement convoqué en séance publique en date du dix-sept janvier de la même année, s'est réuni à la Maison des Associations à Veneux-les Sablons, commune de Moret-Loing-et-Orvanne, sous la présidence de Monsieur Pascal GOUHOURY, Président du SMICTOM.

**Délibérations examinées et approuvées par le Comité syndical
du SMICTOM le 23/01/2025**

Délibération n°2025-001

Approbation du procès-verbal du comité du 17 décembre 2024

Délibération n°2025-002

Approbation du choix de la Commission d'Appel d'Offres pour le marché de gestion séparée des biodéchets alimentaires

Délibération n°2025-003

Approbation des cotisations 2025 par habitant pour le traitement des déchets du SMITOM-LOMBRIC

Délibération n°2025-004

Approbation de la tarification du traitement à la tonne des ordures ménagères du SMITOM-LOMBRIC

Délibération n°2025-005

Adoption du nouveau Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2024-2030

Délibération n°2025-006

Approbation de l'appel à contribution du SIREDOM au titre de l'année 2025 pour le traitement des déchets des communes de Boissy-aux-Cailles, Le Vaudoué, Noisy-sur-Ecole et Tousson

Délibération n°2025-007

Modification de la délibération n°2024-045 portant ouverture des crédits d'investissement par anticipation au budget primitif 2025

Délibération n°2025-008

Débat d'orientation budgétaire 2025

Date d'affichage et de mise en ligne sur le site www.smictom-fontainebleau.fr : **29/01/2025**